

Je crois que M. Snow explique, dans son rapport, pourquoi les travaux furent suspendus. On s'arrêta à trente milles des établissements.

Un jeune homme avait été chargé de surveiller les approvisionnements à la Pointe-du-Chêne. La Compagnie de la Baie d'Hudson n'avait pas alors de magasins à cet endroit. Lorsque j'arrivai à la Pointe-du-Chêne, il n'y avait pas de magasins.

Le chemin partait de la limite des prairies et était fort bon jusqu'à *Broken Head River*, à l'exception des levées à faire dans les sables; la route était ouverte sur un parcours de vingt-huit milles dans le bois; la dernière partie n'était qu'un simple abattis dans la forêt.

Je ne sais pas exactement le prix des provisions alors que M. Snow dirigeait les travaux, mais on pourrait le constater. Je sais que l'on se plaignait des prix des provisions, mais je ne saurais dire quels étaient ces prix; néanmoins les registres et comptes de M. Snow l'indiqueraient, ainsi que le total des dépenses. Ces faits ont eu lieu avant que j'eusse pris la direction des travaux.

Au commencement de septembre 1870 je parcourus le chemin sur lequel avait fait travailler la Compagnie de la Baie d'Hudson et je conseillai de continuer les travaux, ce qui fut fait durant l'automne et l'hiver. Je confirmai, au nom du ministère des Travaux Publics, les instructions données à la compagnie par l'autorité militaire, et je revins à Ottawa où ces instructions furent approuvées.

La Compagnie de la Baie d'Hudson eut le contrôle des travaux jusqu'à l'automne de l'année suivante.

L'hon. M. McKay et M. Lonsdale agissaient pour la compagnie; je leur envoyai des instructions et, d'Ottawa, je dirigeais les opérations; à l'automne, je leur indiquai, d'une manière générale, comment les travaux devaient être faits.

La compagnie agissait comme gérant et payeur; elle devait payer les comptes certifiés par M. McKay et Lonsdale. La compagnie envoya son compte à Ottawa; dans l'hiver de 1870-71 il fut vérifié et instructions furent envoyées de tenir les comptes d'après un meilleur système; on refusa de payer les comptes, en entier, mais on paya un à-compte; c'était d'ans l'hiver de 1870. On s'entendit alors définitivement sur la manière de tenir les comptes. J'ai une lettre émanant de la Compagnie de la Baie d'Hudson, lettre marquée A, et qui expliquera ce que voulait la compagnie. Ces arrangements se faisaient généralement par correspondance.

(A)

FORT-GARRY, MANITOBA, le 20 juin 1871.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu vos deux lettres du 21 décembre et du 2 janvier, et je suis seulement étonné que notre compte pour travaux sur la route du lac des Bois n'eût pas été payé en entier, mais qu'on ait payé un à-compte de \$15,000. J'avais compris, par ce que vous m'aviez dit, que ce règlement ne souffrirait pas de difficulté; comme la compagnie a fait tous ces travaux, je n'ai pas cru devoir donner les détails, mais seulement un "sommaire." Toutefois, au reçu de votre lettre, j'allai chercher les registres à l'Angle Nord-Ouest, et je fais faire, en ce moment, copie des comptes.

Nous n'avions pas de blancs de certificats, de bordereaux, etc., ou de mode régulier pour la tenue des comptes; nous regardions ces travaux comme une affaire temporaire de la compagnie. Je ne saurais vous fournir ces documents, toutefois je ferai vérifier l'état détaillé par M. James McKay, contrôleur du chemin, et j'e-père que vous verrez à ce que les comptes soient acceptés en Canada. Je fais dresser en ce moment le compte de décembre et je vous l'adresserai bientôt. Vous trouverez que les dépenses ont été considérables pour certaines parties de l'ouvrage.

Je crois que le rapport de M. McKay a déjà été envoyé et vous y verrez où en sont les travaux. (Voir le rapport, p. 20.)

Je vous adresse, ci-incluse, la lettre du colonel Woisley que vous m'avez demandée. Dès que j'eus reçu cette lettre j'émis des avis au nom du colonel, invitant les hommes à commencer les travaux; je parcourus même une partie de l'établissement, mais je ne pus réussir auprès d'un seul métis anglais ni d'un seul métis savaonais. Quelques métis français